



Pierre
suspendue
Articles de
presse

Pour la remise en place de la pierre suspendue du Saut de Brot



LE _DJSTRIC DE BOUDRY

La pierre suspendue du Saut de Brot était l'un des attraits particuliers des Gorges de l'Areuse. Que ce soit par temps calme, où elle se mirait dans l'onde tranquille, que ce soit en période de grandes eaux où les flots mugissants la baignaient de leur écume, elle était le point de mire des passants, peintres, photographes ou simples piétons. Sa chute dans l'abîme n'a laissé insensible aucun ami de la région.

Fallait-il admettre l'inexorable loi de la pesanteur et la laisser reposer à tout jamais dans sa tombe aquatique ? Fallait-il la retirer de l'abîme et lui faire réintégrer sa place ? C'est le pari qu'a pris M. Marcel Kunzle de Boudry. Il a su gagner à sa cause des personnalités de différents milieux scientifiques, « clubistiques », touristiques et communaux. Mardi, le conseiller national Yann Richter, président de la Société des sentiers des gorges de l'Areuse, ouvre la première séance du comité de soutien à l'Hôtel de Ville de Boudry.

Après une introduction de l'initiateur M. Kunzle, c'est l'exposé du géologue cantonal M. Jean Meia. Il s'agit, tout d'abord, de voir si, dans sa chute, le bloc est resté entier, puis il faudra étudier la solidité du calcaire où la pierre était coincée. Travail ardu en perspective ! Mais les dévouements sont là, tout prêts à intervenir. Les plongeurs, sous la direction de M. Gérard Bruhlmann sont à disposition pour l'auscultation. Le Club alpin met son matériel d'escalade pour permettre à M. Meia d'établir le diagnostic de la paroi ! Si l'examen est désormais favorable, des contacts ont déjà été pris avec un entrepreneur pour la pêche du bloc. Attention ! fait observer M. Cédric Troulot le vigilant président de la Commission de surveillance des réserves, l'arrêté en la matière peut limiter certains travaux. Mais on a le sentiment que l'obstacle pourra être franchi. Si les examens sont favorables, c'est avec optimisme que l'on envisage la suite des opérations et l'intérêt des amis des gorges facilitera le financement des travaux.

Le comité de soutien comprend les personnalités suivantes : MM. Yann Richter, Neuchâtel ; J.-Daniel Dupuis, Areuse ; Alex Billeter, Neuchâtel ; Pierre Duckert_, Cormondèche ; J.-Carlo Pedrolì, Neuchâtel ; Adolphe Ischer, Neuchâtel ; Stephan JeanRichard, Cortaillod ; Cédric Troulot, Corcelles ; Jean Meia, Cormondèche ; Jules Joly, Noiraigue ; Robert Kaeser, Boudry ; Robert Perrinjaquet, Boudry ; Mme Anne Dupuis, Areuse ; MM. J.-Pierre Baillo, Areuse ; Marc Hunkeler, Areuse ; Roland Pizzera, Boudry ; Pierre Udriet, Boudry ; et René Jeanbourquin, Boudry.

Le secrétariat est assuré par M. René Leuba, directeur de l'Office neuchâtelois du tourisme (ONT), le service des dessins par MM. P.-André Châtelain et Charles Perrenoud, de Boudry.

Le Club alpin, section de Neuchâtel, sera représenté par MM. Gérald Jeanneret, Neuchâtel, et Francis Schreyer, Bôle ; la section des plongeurs de Boudry par M. Gérard Bruhlmann. Le responsable des liaisons sera M. Marcel Kunzle. (jy)

Depuis 171 ans, la pierre du Saut-de-Brot attendait de tomber dans l'Areuse...

De l'un de nos correspondants:

Dans son édition du 16 janvier, notre journal a signalé la disparition de la célèbre pierre suspendue du Saut-de-Brot, qui s'est abîmée dans les eaux de l'Areuse, très profonde à cet endroit compris entre l'usine du Plan-de-l'Eau et celle des Moyats, dans les gorges de la dite Areuse.

Etant donné la notoriété de ce bloc erratique de granit alpin, coincé entre deux parois calcaires verticales et souvent appelé «cœur suspendu», il vaut la peine de rappeler les circonstances qui, voici 171 ans, ont présidé à la mise en place de ce curieux phénomène naturel.

Dans son « Voyage de Paris à Neuchâtel en Suisse, fait dans l'automne de 1812», le Westphalien G.-B. Depping a raconté l'événement, par hasard (?) rattaché à une importante date de l'histoire neuchâteloise. Descendu au bord de la rivière à l'occasion d'un arrêt à l'auberge de la Couronne de Brotdessus, Depping constate ceci:

«...Devant la chute de la Reuse dans l'abîme, on voit un quartier de roche au milieu du lit ou plutôt de l'encaissement de la rivière. Ce bloc s'est détaché d'un coteau voisin, il y a quelques années, avec des circonstances particulières C'était précisément le jour de la prise de possession du pays, par le prince de Neuchâtel (Réd. - le 18 novembre 1806, par son Altesse sérénissime Monseigneur le Maréchal Alexandre Berthier prince et duc de Neuchâtel). Des commissaires de l'ancien et du nouveau gouvernement étaient assemblés dans l'auberge de Brot; on lisait encore les derniers mots de l'acte d'occupation quand on entendit tout-à-coup un fracas, comme une détonation d'une vingtaine de canons, qui ébranla toute la maison, et fit lever les commissaires, en sursaut, de leurs sièges. Ils se précipitèrent, pleins de frayeur, hors de la maison. On apprit alors que la nature avait accompagné cet acte solennel d'un bruit de sa façon.» Battue avec violence par les eaux tumultueuses, lors des crues de l'Areuse, il est déjà remarquable que la pierre du Saut-de-Brot soit demeurée dans sa position d'équilibre instable pendant près d'un siècle et trois quarts avant de faire... le grand saut dans les flots et de se soustraire définitivement au regard des promeneurs et à l'objectif des photographes!

La pierre du Saut-de-Brot est définitivement tombée à l'eau !...



Il y a un peu plus d'une année, la célèbre pierre suspendue du Saut-de-Brot, dans les gorges de l'Areuse, s'abîmait au fond de la rivière après être restée coincée pendant 171 ans entre deux parois verticales de calcaire. Selon la tradition, en effet, il semble que ce bloc erratique de granit alpin se soit détaché d'un coteau voisin de Brot-Dessous le 18 novembre 1806, autrement dit le jour même de la prise de possession du pays par le maréchal Alexandre Berthier, nouveau prince de Neuchâtel.

On se souvient qu'à la suite de la chute du «cœur suspendu» et d'une initiative de M. Marcel Kunzle, membre du Club jurassien de Boudry, une commission formée de scientifiques et de responsables du tourisme neuchâtelois fut constituée afin d'étudier la possibilité de remettre en place le fameux «potet» du Saut-de-Brot, entre l'usine du Plan-de-l'Eau et celle des Moyats. Cette initiative suscita bien des remous dans le public en général et parmi les amis de la nature en particulier.

Quoi qu'il en soit, avant même d'entreprendre toute tentative de reflouage, il importait de repérer le « naufragé » de poser un diagnostic quant à son état de santé et d'en évaluer le poids. Cette mission fut confiée au Club des Documentation photographique : P.-A. Delachaux plongeurs de Boudry. Le 2 septembre 1978, deux membres de ce club, MM. C. Bruhlmann et F. Jungen, ont remis un rapport à ce propos, qui précise notamment que le bloc est absolument intact; qu'il est à demi enfoncé dans les galets, légèrement en travers de la gorge, sa face plate supérieure orientée au nord-nord-ouest; que ses dimensions maximales sont de 3 m 90 de longueur et de 3 m 10 de plus grand diamètre ; que son volume doit être de 12 ma environ, et enfin que, avec une densité supposée de 2,4, son poids devrait atteindre quelque 30 tonnes...

Ainsi que l'a décrit dernièrement M. Adolphe Ischer, membre de cette dite commission, «on est loin des «quelques tonnes» prévues et l'idée du repêchage, d'ailleurs contestée, peut-être contestable, est abandonnée. Le «potet» restera là où il est. J'ajoute que l'opération ne serait pas, techniquement, impossible, mais qu'elle mettrait en œuvre des moyens qui ne sont pas ceux des initiateurs. »

Après la pierre elle-même, c'est donc le projet de la récupérer qui est maintenant tombé à l'eau. Sans doute définitivement.

*** lit i y M . . i i i . i i _ . i _ . r " T | • • • M m S m W m _ ^ -**

Rebouchez le Creux-du-Van,

et laissez la nature

aux Ingénieurs !

Monsieur le rédacteur,

A plusieurs reprises, vous vous êtes fait l'écho du sort de feu cette pauvre pierre suspendue du Saut-de-Brot, dans les gorges de l'Areuse.

L'érosion ayant progressé un tout petit peu plus, comme elle le fait depuis des millénaires, voilà qu'une pierre dégringole au fond du torrent. Et des gens bien intentionnés de crier à la catastrophe et au démontage de la patrie !

Car sans cette pierre à sa place habituelle, le monde n'est plus ce qu'il était. Pour ces personnes, absolument tout dans la nature doit avoir sa place, comme dans leur salon (je suppose), où tout est placé de manière définitive et inamovible. Et les voilà en train de corriger le travail que la nature n'a pas su bien faire (.), à coups de grues, de perforatrices et de béton.

Ne trouvez-vous pas que cette idée si géniale devrait être appréciée à sa juste valeur et non pas être négligée ? Il me semble valoir la peine que l'on généralise cette manière de faire. Pour être concret, voici ce que je propose :

1. Reboucher le Creux-du-Van que l'on a si scandaleusement laissé s'évider

tff_£o U . - _ (. U !' . _ ...

2. Resceller les rochers de l'éboulement du Saut du Doubs, afin que le Doubs coule à nouveau dans son ancien lit et qu'il ne déborde plus en désordre par-dessus les rochers comme il le fait actuellement.

3. Arracher toute cette verdure, ces mauvaises herbes que sont les forêts, qui ont poussé sur nos montagnes depuis la fin des glaciations, afin que le paysage apparaisse dans sa pureté originelle.

4. Refaire couler l'Arve entre le petit et le grand Salève, comme elle le faisait auparavant.

5. Prévenir l'impondérable en mettant une installation frigorifique dans la glacière du Monlési, pour éviter que la glace ne fonde par un (trop) bel été.

Il est bien clair que ce n'est qu'un choix très arbitraire des travaux les plus urgents à réaliser. Nous sommes certains qu'un appel au public nous montrerait mieux tout le travail à faire et les lacunes de notre «numération».

Je vous serais donc reconnaissant si vous pouviez soutenir ces efforts, réalisés avec tant d'abnégation et avec un dynamisme exemplaire, par un petit groupe de personnes remarquables, pour que rien ne traîne dans notre beau pays, pas même une pierre !

H. Moesch, Clarens

!

Le « potet » des gorges de l'Areuse _restera dans l'eau du Saut-de-Brot



» _ VAL-DE-TRAVERS:: •

Au mois de janvier, l'an passé, la pierre suspendue du Saut-de-Brot — le potet — coincée entre deux parois verticales s'abîmait dans les flots de l'Areuse. Ce bloc de granit tombé il y a 171 ans des pentes voisines était une curiosité naturelle unique en son genre. Les jours de hautes eaux, la pointe de la pierre touchait la surface de la rivière ce qui la faisait se balancer légèrement sur son axe. Malheureusement au fil des ans, les appuis s'effritèrent et le bloc finit par plonger dans le lit de l'Areuse.

PÊCHE AU «POTET»

Bien entendu, beaucoup d'amis de la nature en furent affligés et un employé de la commune de Boudry, M. Kunzle, particulièrement déçu, imagina de remettre le « potet » en place. Une assemblée eut lieu à Boudry en mars 1978 à laquelle fut associée la Société des sentiers des gorges de l'Areuse. Les avis furent partagés, certains trouvant ce projet contre nature, d'autres proposant par contre de remonter la pierre et de l'entreposer comme pièce de musée ! Un devis sommaire, fut pourtant établi pour repêcher le bloc, il approchait les 15.000 francs.

Dans le public une forte opposition_, se manifesta car d'aucuns pensaient qu'il était plus utile de dépenser' de l'argent pour la remise en état des sentiers des gorges, notamment celui du Gor, fermé pendant plusieurs mois, plutôt que de repêcher la malheureuse confortablement installée dans le lit du cours d'eau.

Puis, l'affaire ne fit plus grand bruit, des plongeurs sen allèrent inspecter le « potet » qui, première constatation, ne s'était pas brisé pendant sa chute. On releva ses mesures pour calculer son volume et connaître son poids: trente tonnes. C'était beaucoup plus que prévu et les moyens à mettre en œuvre pour la repêcher n'étant pas dans les possibilités du comité, il vint donc de renoncer à son projet, avec regret bien sûr. On constate, que les problèmes techniques et financiers ont fait triompher le bon-sens ce qui ne déplaira certainement pas à ce député du Val-de-Travers qui, dans une question au Conseil d'Etat, demandait si ce dernier « envisageait de participer à cette bonne action ? » (le repêchage) et si oui, « pensait-il aussi réintroduire d'une manière ou d'une autre les glaciers qui couvraient notre canton au bon vieux temps ? »

VINGT COUPS DE CANON

La disparition de cette curiosité naturelle permit aux uns d'ironiser et aux autres les historiens de rappeler les circonstances dans lesquelles le « potet » s'abîma dans les flots, en se basant sur un texte du _Westphalien G.-B. Depping « Voyage de Paris à Neuchâtel en Suisse, fait dans l'automne 1812 ».

Descendu au bord de la rivière à l'occasion d'un arrêt à l'auberge de la Couronne de Brot-Dessous il constata ceci: « ...Devant la chute de la Reuse dans l'abîme, on voit un quartier de rocher au milieu du lit ou plutôt de l'encaissement de la rivière. Ce bloc s'est détaché d'un coteau voisin il y a quelques années avec des circonstances particulières. C'était précisément le jour de la prise de possession du pays par le prince de Neuchâtel (Réd.— Le Maréchal Berthier). Des commissaires de l'ancien et du nouveau gouvernement étaient assemblés dans l'auberge de Brot; on lisait encore les derniers mots de l'acte d'occupation, quand on entendit tout à coup un fracas, comme une détonation d'une vingtaine de canons, qui ébranla toute la maison et fit se lever les commissaires, en sursaut, de leurs sièges. Ils se précipitèrent, pleins de frayeur, hors de la maison. On apprit alors que la nature avait accompagné cet acte solennel d'un bruit à sa façon. »

Un siècle et trois quart plus tard la pierre faisait à nouveau un saut, dans le lit de l'Areuse cette fois, un **...lit dans lequel;** elle se serait **trouvée** beaucoup plus tôt si la nature n'en - avait pas décidé autrement, (jjc)

Le « potet » du Saut-de-Broc, dessin de Ch. Robert-Grandpierre tiré du « Rameau de sapin » No 1, mars-avril 1978.